



Aulnay-sous-Bois le 21 novembre 2021

Lettre ouverte au maire d'Aulnay-sous-Bois

Objet : Versement de la **Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA)**

Monsieur le maire,

Nous attirons votre attention sur le fait que l'arrêté du 23 juillet 2021 qui fixe les éléments à prendre en compte pour le calcul de l'indemnité de garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) a été publié.

Dans un tract, et lors de notre rencontre mensuelle avec votre administration (le DRH), nous avons demandé, compte-tenu du contexte actuel d'augmentation du coût de la vie (carburant électricité, gaz, denrées alimentaires...) qui fragilise davantage les agents à faible revenu dans notre collectivité, que cette indemnité soit reversée aux agents éligibles dès le mois d'**octobre**, et de ne pas attendre **6 mois comme l'an dernier** pour la reverser.

Malheureusement nous constatons encore une fois que l'administration concernée n'est attentive ni à notre réclamation, ni à la situation des agents concernés.

Nous comptons vivement sur votre intervention pour régler cette situation dans les meilleurs délais.

Dans l'attente de votre réponse et votre intervention, veuillez accepter Monsieur le maire, nos respectueuses salutations.

Pour la section syndicale

Le secrétaire de la section

Section Interco-CFDT 93 de la mairie d'Aulnay-sous-Bois
La bourse du travail, 19/21, Rue Jacques Duclos, 2ème étage Aulnay-sous-Bois Tél : 06 21 90 57 61
Mail : cfdt.ville.aulnay@gmail.com

